

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EVO X One Step+**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit**

Marque commerciale: EVO X One Step+
N° de produit: B1012
▼ *Identifiant unique de formulation (UFI):* 0WS2-J0F2-P00E-1YRX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Nettoyant
Réservé aux utilisateurs professionnels.

▼ *Descripteurs d'utilisation (REACH):*

Secteur d'utilisation:	La description:
LCS "PW"	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de produit:	La description:
PC 31	Produits lustrant et mélanges de cires

▼ *EuPCS:* PC-CLN-17.2 / Produits d'entretien extérieur - tous types de véhicules

Utilisations déconseillées : Aucune connue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise: **Autosmart International Limited**
Lynn Lane,
Shenstone,
Lichfield
WS14 0DH Staffordshire.
United Kingdom
+44 (0) 1543 481 616
EU: Hållnäsgratan 14, 752 28 Uppsala, Sweden. +46 (0) 18-8439320
(09:00 - 17:00)

Personne à contacter: Russell Butler

Courriel: SHREQ@autosmart.co.uk

Révision: 14/10/2024

Version de la fiche de données de sécurité: 2.0

Date de la précédente édition: 11/10/2024 (1.0)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NCEC - Pour une assistance chimique d'urgence UNIQUEMENT (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appelez le NCEC au +44 1865 407333 (24 heures au Royaume-Uni) lors de l'appel, mentionnez "AUTOSMART 29003-NCEC"

Numéro d'appel d'urgence national: ORFILA (01-45-42-59-59)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. ▼ Classification de la substance ou du mélange**

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

▼ Pictogramme(s) de danger:	Sans objet.
▼ Mention d'avertissement:	Sans objet.
▼ Mention(s) de danger:	Sans objet.
Conseil(s) de prudence:	
Générales:	-
▼ Précautions:	Ne pas respirer les vapeurs. (P260) Porter des gants de protection. (P280) Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. (P262)
▼ Intervention:	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P301+P310) NE PAS faire vomir. (P331)
Stockage:	-
▼ Élimination:	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale (P501)
Contient:	Aucune connue.
▼ Autre étiquetage:	EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH208, Contient masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande. UFI : 0WS2-J0F2-P00E-1YRX
Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents:	< 5% · Agents de surface non ioniques · Agent de conservation (BENZISOTHIAZOLINONE) · Agent de conservation (2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL) · Agent de conservation (masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)) · Agent de conservation (METHYLISOTHIAZOLINONE) · Agent de conservation (BENZISOTHIAZOLINONE)

2.3. Autres dangers

Autre:	Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB. Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2023/707 de la Commission.
--------	--

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Produit/composant:	Identifiants:	% w/w:	Classification:	Note:
Odourless Kerosene	N° CAS : 64742-47-8 N° CE: 926-141-6 REACH: N° index :	15-25%	EUH066 Asp. Tox. 1, H304	[19]

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	N° CAS : 64742-48-9 N° CE: 919-857-5 REACH: 01-2119463258-33-XXXX N° index :	15-25%	EUH066 Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336	[15], [19]
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 °C (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.]; Huile de base - non spécifié; Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.	N° CAS : 64742-55-8 N° CE: 265-158-7 REACH: 01-2119487077-29-XXXX N° index : 649-468-00-3	3-5%	Asp. Tox. 1, H304	[12], [19]
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	N° CAS : 2634-33-5 N° CE: 220-120-9 REACH: 01-2120761540-60-XXXX N° index : 613-088-00-6	<0.05%	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 (SCL: 0,05 %) Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	
bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol; 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	N° CAS : 52-51-7 N° CE: 200-143-0 REACH: 01-2119980938-15-XXXX N° index : 603-085-00-8	<0.01%	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	
masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-	N° CAS : 55965-84-9 N° CE: 611-341-5 REACH: 01-2120764691-48-XXXX	<0.0015%	EUH071 Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 2, H310	

500-7] et 2-méthyl-2H- isothiazol-3-one [no CE 220- 239-6] (3:1)	N° index : 613-167-00-5		Skin Corr. 1C, H314 (SCL: 0,60 %) Skin Irrit. 2, H315 (SCL: 0,06 %) Skin Sens. 1A, H317 (SCL: 0,0015 %) Eye Dam. 1, H318 (SCL: 0,60 %) Eye Irrit. 2, H319 (SCL: 0,06 %) Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	N° CAS : 2682-20-4 N° CE: 220-239-6 REACH: 01-2120764690-50-XXXX N° index : 613-326-00-9	<0.0015%	EUH071 Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 3, H311 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1A, H317 (SCL: 0,0015 %) Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, H330 Acute Tox. 3, H331 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one;1,2-benzisothiazolin-3- one	N° CAS : 2634-33-5 N° CE: 220-120-9 REACH: 01-2120761540-60-XXXX N° index : 613-088-00-6	<0.0015%	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 (SCL: 0,05 %) Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 2, H411

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

[12] La classification comme cancérogène ne s'applique pas car la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 : « Détermination d'aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphalène — méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthyl-sulfoxyde » (CLP, annexe VI, note L).

[15] La classification comme cancérogène ou mutagène ne s'applique pas car la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (EINECS No 200-753-7). (CLP, annexe VI, note P).

[19] UVCB = substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités:

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.
En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation:

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/eau savonneuse.
Retirez les vêtements et chaussures contaminés. Lavez

soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec le produit. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

▼ *Contact visuel:*

En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Retirez les éventuelles lentilles de contact de la victime. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion:

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure:

Sans objet.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

4.3. ▼ Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de carbone (CO / CO₂)

Certains oxydes de métal

5.3. ▼ Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

6.3. ▼ Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.
 Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.
 Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. ▼ Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement:

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

▼ *Conditions de stockage:*

Sec, frais et bien ventilé
 5 - 30°C

Matières incompatibles:

Acides forts
 Agents oxydants puissants

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Abrasive LZ3A

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 10

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

▼ DNEL

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets systématiques à long terme - population globale	Cutanée	345 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Cutanée	345 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Cutanée	966 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Cutanée	966 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	1.2 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	1.2 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Inhalation	6.81 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Inhalation	6.81 mg/m ³

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets locaux à court terme - population globale	Inhalation	43 µg/m ³
Effets locaux à court terme - Travailleurs	Inhalation	43 µg/m ³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	21 µg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	21 µg/m ³
Effets systématiques à court terme - population globale	Oral	53 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	27 µg/kg/jour

Abrasive LZ3A

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	750 µg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	3 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	750 µg/m ³
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Inhalation	3 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	1.32 mg/kg/jour

bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol; 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets locaux à court terme - population globale	Cutanée	4 µg/cm ²
Effets locaux à court terme - Travailleurs	Cutanée	8 µg/cm ²
Effets locaux à long terme - population globale	Cutanée	4 µg/cm ²
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Cutanée	8 µg/cm ²
Effets systématiques à court terme - population globale	Cutanée	2.1 mg/kg/jour
Effets systématiques à court terme - Travailleurs	Cutanée	6 mg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Cutanée	700 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Cutanée	2 mg/kg/jour
Effets locaux à court terme - population globale	Inhalation	600 µg/m ³
Effets locaux à court terme - Travailleurs	Inhalation	2.5 mg/m ³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	600 µg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	2.5 mg/m ³
Effets systématiques à court terme - population globale	Inhalation	1.8 mg/m ³
Effets systématiques à court terme - Travailleurs	Inhalation	10.5 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	600 µg/m ³
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Inhalation	3.5 mg/m ³
Effets systématiques à court terme - population globale	Oral	500 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	180 µg/kg/jour

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 oC (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.]; Huile de base - non spécifié; Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Cutanée	970 µg/kg/jour
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	1.19 mg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	5.58 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Inhalation	2.73 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	740 µg/kg/jour

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets locaux à court terme - population globale	Inhalation	640 mg/m ³
Effets locaux à court terme - Travailleurs	Inhalation	1066.67 mg/m ³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	178.57 mg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	837.5 mg/m ³

Effets systématiques à court terme - population globale	Inhalation	1152 mg/m ³
Effets systématiques à court terme - Travailleurs	Inhalation	1286.4 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	410 µg/m ³
Effets systématiques à long terme - Travailleurs	Inhalation	1.9 mg/m ³

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Durée ::	Voie d'exposition ::	DNEL ::
Effets locaux à court terme - population globale	Inhalation	40 µg/m ³
Effets locaux à court terme - Travailleurs	Inhalation	40 µg/m ³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	20 µg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	20 µg/m ³
Effets systématiques à court terme - population globale	Oral	110 µg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	90 µg/kg/jour

▼ PNEC

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one

Voie d'exposition ::	Durée d'exposition ::	PNEC ::
Eau de mer		403 ng/L
Eau de mer		403 ng/L
Eau douce		4.03 µg/L
Eau douce		4.03 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		1.1 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		1.1 µg/L
Installation de traitement des eaux usées		1.03 mg/L
Installation de traitement des eaux usées		1.03 mg/L
Rejets intermittents (eau de marines)		110 ng/L
Rejets intermittents (eau de marines)		110 ng/L
Sédiments en eau de marines		4.99 µg/kg
Sédiments en eau de marines		4.99 µg/kg
Sédiments en eau douce		49.9 µg/kg
Sédiments en eau douce		49.9 µg/kg
Sol		3 mg/kg
Sol		3 mg/kg

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition ::	Durée d'exposition ::	PNEC ::
Eau de mer		3.39 µg/L
Eau douce		3.39 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		3.39 µg/L
Installation de traitement des eaux usées		230 µg/L
Rejets intermittents (eau de marines)		3.39 µg/L
Sol		47.1 µg/kg

Abrasive LZ3A

Voie d'exposition ::	Durée d'exposition ::	PNEC ::
Installation de traitement des eaux usées		20 mg/L

bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol;2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

Voie d'exposition ::	Durée d'exposition ::	PNEC ::
Eau de mer		520 ng/L
Eau douce		1.25 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		265 ng/L
Installation de traitement des eaux usées		430 µg/L
Sédiments en eau de marines		8.944 µg/kg
Sédiments en eau douce		21.5 µg/kg
Sol		210 µg/kg

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 oC (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.];Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Voie d'exposition ::	Durée d'exposition ::	PNEC ::
Prédateurs		9.33 mg/kg

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Voie d'exposition ::	Durée d'exposition ::	PNEC ::
Eau de mer		3.39 µg/L
Eau douce		3.39 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		3.39 µg/L
Installation de traitement des eaux usées		230 µg/L
Rejets intermittents (eau de marines)		3.39 µg/L
Sédiments en eau de marines		27 µg/kg
Sédiments en eau douce		27 µg/kg
Sol		10 µg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales:

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition:

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition:

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

Mesures techniques:

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées. Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène:

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Porter une attention particulière aux mains, aux avant-bras et au visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement:

Pas d'exigences particulières.


Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Généralités: Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.



Équipements respiratoires:
Pas d'exigences particulières.

Protection de la peau:
Pas d'exigences particulières.

Protection des mains:

Matériel:	Épaisseur minimum (mm):	Délai de rupture (min.):	Normes:	:
Caoutchouc nitrile	0,2	> 120	EN374-2, EN374-3, EN388	

Protection des yeux:

Type:	Normes:	:
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN ISO 16321-1	
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166	

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: Liquide

Couleur: Blanc

Odeur / Seuil olfactif (ppm): Hydrocarbure

pH: Non applicable - Le pH n'est pas défini pour les systèmes non aqueux.

Densité (g/cm³): 1,07

Viscosité cinématique: Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Caractéristiques des particules: Ne s'applique pas aux liquides.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation (°C): 0

Le point/l'intervalle (°C): Ne s'applique pas aux liquides.

▼ Point d'ébullition (°C): 100

Pression de vapeur: Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Densité de vapeur relative : Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Température de décomposition (°C): Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C): 62

Inflammabilité (°C): Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Température d'auto-inflammation (°C): Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Limite d'explosivité (% v/v): Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Solubilité

Solubilité dans l'eau: Légèrement soluble

n-octanol/coefficient d'eau (LogKow): Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Solubilité dans la graisse (g/L): Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

9.2. Autres informations

COV (g/L): 407

D'autres paramètres physiques et chimiques: Aucune information disponible.

Capacités oxydantes: Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts

Agents oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Produit/composant Odourless Kerosene

Espèce : Rat

Test : DL50

Valeur : >5000 mg/kg

Produit/composant Odourless Kerosene

Espèce : Lapin

Valeur : >3160 mg/kg

Produit/composant Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 oC (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.];Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbonés se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient

Espèce :	une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.
Test :	Rat
Valeur :	DL50
	>5000 mg/kg

Produit/composant	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 oC (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.];Huile de base - non spécifiée;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.
Espèce :	Lapin
Test :	DL50
Valeur :	>3000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

▼ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Produit/composant	Odourless Kerosene
Espèce :	Cochon d'Inde
Valeur :	Aucun effet nocif observé (pas sensibilisant)

Produit/composant	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one
Méthode d'essai :	OCDE 429
Espèce :	Souris
Description:	s 532 (b)
Valeur :	Effets nocifs observés (sensibilisant)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit/composant	Odourless Kerosene
Méthode d'essai :	OCDE 471
Espèce :	Bactéries
Conclusion :	Aucun effet nocif observé

Produit/composant	Odourless Kerosene
Méthode d'essai :	OCDE 473
Conclusion :	Aucun effet nocif observé

Cancérogénicité

Produit/composant	Odourless Kerosene
Espèce :	Rat
Conclusion :	Aucun effet nocif observé

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Produit/composant	Odourless Kerosene
Conclusion :	Danger par aspiration - catégorie 1 (GHS)

11.2. Informations sur les autres dangers

▼ Effets sur le long terme

Aucune connue.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés qui provoquent des troubles hormonaux vis-à-vis de la santé.

Autres informations

Aucune connue.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. ▼ Toxicité**

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Daphnie, Daphnia magna
Durée : 48 heures
Test : CE50
Valeur : >1000 mg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Daphnie, Daphnia magna
Durée : 72 heures
Test : CE50
Valeur : >1000 mg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Crustacés
Durée : 72 heures
Test : CL50
Valeur : >1000 mg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Poisson, Lepomis macrochirus
Durée : 96 heures
Test : CL50
Valeur : 2200 µg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Poisson, Oncorhynchus mykiss
Durée : 96 heures
Test : CL50
Valeur : >1000 mg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Daphnie
Durée : 72 heures
Test : CSEO
Valeur : 1000 mg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Daphnie, Daphnia magna
Durée : 21 jours
Test : CSEO
Valeur : 1.22 mg/L

Produit/composant : Odourless Kerosene
Espèce : Poisson, Oncorhynchus mykiss
Durée : 28 jours
Test : CSEO
Valeur : 0.173 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit/composant : Odourless Kerosene
Durée : 28 jours

Valeur : 77.6 %
 Conclusion : Biodégradabilité facile
 Test : OCDE 301 F

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant : Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 oC (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.];Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

LogKow : >6
 Conclusion : Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Aucune connue.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. ▼ Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.
 Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

▼ Code CED: 16 05 09 Produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

▼ Emballages pollués

▼ Code CED: 15 01 01 Emballages en papier/carton
 15 01 02 Emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

:	14.1 ONU:	14.2 Désignation officielle de transport:	14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	14.4 PG*:	14.5. Env**:	Autres informations :
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage

** Dangers pour l'environnement

Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<i>Limites d'utilisation:</i>	Réservé aux utilisateurs professionnels.
<i>Demandes de formation spécifique:</i>	Pas d'exigences particulières.
<i>Protection contre les accidents majeurs - Categories / Substances dangereuses désignées:</i>	Sans objet.
<i>REACH, Annexe XVII:</i>	Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics est soumis aux restrictions REACH (N° entrée 40).
<i>Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents:</i>	< 5% · Agents de surface non ioniques · Agent de conservation (BENZISOTHIAZOLINONE) · Agent de conservation (2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL) · Agent de conservation (masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)) · Agent de conservation (METHYLISOTHIAZOLINONE) · Agent de conservation (BENZISOTHIAZOLINONE)
▼ <i>Autre:</i>	Sans objet.
<i>Sources:</i>	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents. Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP). Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071, Corrosif pour les voies respiratoires.
H226, Liquide et vapeurs inflammables.
H301, Toxique en cas d'ingestion.
H302, Nocif en cas d'ingestion.
H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310, Mortel par contact cutané.
H311, Toxique par contact cutané.
H312, Nocif par contact cutané.
H314, Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315, Provoque une irritation cutanée.
H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
H318, Provoque de graves lésions des yeux.
H319, Provoque une sévère irritation des yeux.
H330, Mortel par inhalation.
H331, Toxique par inhalation.
H335, Peut irriter les voies respiratoires.

H336, Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400, Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

▼ **Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1**

LCS "PW" = Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

PC 31 = Produits lustrant et mélanges de cires

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique

CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

ds = les déchets spéciaux

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

EuPCS = Système européen de catégorisation des produits

FBC = Facteur de Bioconcentration

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK_{ow} = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PRP = Le potentiel de réchauffement planétaire

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

sc = les autres déchets soumis à contrôle

scd = autres déchets soumis à contrôle qui nécessitent un document de suivi

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SE = Scénario d'Exposition

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

vPvB = Très Persistant et très Bioaccumulable

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

▼ **Autre**

Sans objet.

Homologué par

Russell Butler

Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle.
Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.
Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.
Pays-langue : FR-fr